

FACTURE N° 5100090
N/REF : 7/10/2025 15H28 C:007533 I:55576
V/REF : OLEA-CF25100124
V/Appel du Mardi 07/10/2025 a 15H28

OLEA SERVICES

**8 RUE SAINTONGE
ZAC DE MALABRY
44240 CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX**

IMMEUBLE : DISTRI CENTER
DITRI CENTER RUE JOSEPH KERSEB
ET
29250 ST POL DE LEON

Guipavas, le 16 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : DISTRICENTER - 160 Z.A. DE KERVENT - RUE JOSEPH KERSEBET -
SAINT-POL-DE-LÉON
MOTIF : CURAGE / DÉBOUCHAGE
Donneur d'ordre : M. X. OLEA SERVICES

INTERVENTION DU 08/10/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE CANALISATION EAUX USEES JUSQU'AUX WC ET LAVE-MAINS
PASSAGE CAMÉRA DE VÉRIFICATION : RAS
REMISE EN PLACE DU PAX ALU
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER Email envoyé le 16/10/25 a 15H12 M. X. OLEA SERVICES
AUTO-LIQUIDATION DE LA TVA

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Heure Hydrocureur+Chauffeur	1	176,00	176,00
=====				
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement personnel+matériel	1	109,10	109,10
1,00	Passage caméra de contrôle	1	50,00	50,00
1,00	Fourn./Pose Pax aluminium	1	30,00	30,00

TOTAL H.T. 365,10

TOTAL T.T.C.En EURO 365,10

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.

**MAINTENANCE ÉLECTRIQUE &
MULTITECHNIQUE**

Bon de commande

OLEA-CF25100124

Date	Affaire	Date de Livraison Impérative
07/10/2025		08/10/2025
Nos Réf.	Nos Réf.	Compte
nc	OLEA-CF25100124	

Nos coordonnées de facturation

OLEA SERVICES

8 rue Saintonge
ZAC de Malabry
44240 La Chapelle sur Erdre Cedex

AHP (ASSAINISSEMENT HYGIENE POMPAGE)

LANGONVAL
29610 Plouigneau

Tel:0298791490

Adresse d'intervention

DISTRICENTER - ST POL DE LEON - 160
Z.A. DE KERVENT, RUE JOSEPH KERSEBET
29250 Saint-Pol-de-Léon

Tel:0298291188

Réf. Interne	Réf. Fourn.	Désignation	Cdt	Qté	P.U. Net €	Montant HT €
MTSTTIMMODEP	MTSTTIMMODEP	DEPLACEMENT	UN	1,00	0,00	0,00
MTSTTIMMOFRN	MTSTTIMMODEP	FOURNITURE	UN	1,00	0,00	0,00
MTSTTIMMOMO	MTSTTIMMODEP	MAIN D'OEUVRE	UN	1,00	0,00	0,00
MTSTTMOBIDEP	MTSTTIMMODEP	DEPLACEMENT	UN	1,00	0,00	0,00
MTSTTMOBIFRN	MTSTTIMMODEP	FOURNITURE	UN	1,00	0,00	0,00
MTSTTMOBIMO	MTSTTIMMODEP	MAIN D'OEUVRE	UN	1,00	0,00	0,00

Total HT 0,00 €

Votre facture doit-être en auto-liquidation. BI obligatoire pour tout règlement. Merci

Selon conditions de règlement : par Virement 45j FDM

Conditions générales d'Achat et de sous-traitance

I - DOMAINE D'APPLICATION

Les présentes conditions générales d'achats et de sous-traitance font partie intégrante de nos commandes et avenants au même titre que tout document annexé.

Toutes commandes passées par Oléa Services sont réglées par les conditions particulières dans le bon de commande et ses annexes et les présentes conditions générales, à l'exclusion de tout autre de son fournisseur.

II - COMMANDE ET ACCUSE DE RECEPTION

Tout achat fait l'objet d'une commande écrite et signée. Le fournisseur est tenu de renvoyer au plus tôt à Oléa Services le double du bon de commande signé pour accord valant accusé de réception de commande.

Oléa Services pourra renoncer de plein droit, sans frais, à une commande dans les 8 jours qui suivent l'envoi du bon de commande dans la mesure où elle n'aurait pas reçu l'accusé de réception, et ce par lettre avec AR.

Un fournisseur qui commence l'approvisionnement ou l'exécution d'une commande Oléa Services en accepte l'ensemble des conditions et notamment pour les prix, les conditions de paiement et les délais.

III - CESSIION SOUS TRAITANCE CO-TRAITANCE

Aucune sous-traitance ou co-traitance, n'est pas autorisée sans l'accord d'Oléa Services.

En cas de manquement à cette obligation, Oléa Services pourra résilier de plein droit la commande.

IV - OBLIGATION FOURNISSEUR

Le fournisseur reconnaît avoir l'ensemble des éléments qui lui permettent d'accomplir sa commande, dans les règles de l'art. En cas d'imperfection technique, le fournisseur est tenu d'évoquer ces éléments dans l'accusé de réception de commande.

Le fournisseur est responsable du délai et doit s'assurer avant l'acceptation de la commande et sa possibilité réelle de remplir son engagement. En cas de doute, celui-ci doit le signaler dans l'accusé de réception de commande. Oléa Services pourra alors résilier sa commande sans autant pouvoir réclamer de dédommagement au fournisseur.

Oléa Services se réserve le droit d'effectuer des visites de contrôle avant réception.

V - DELAIS CONTRACTUELS

Les délais sont impératifs à date de l'accusé de réception de commande. Tout retard de livraison ou d'avancement pourra entraîner la résiliation de la commande avec pour conséquence le remboursement de l'avance éventuelle. Si Oléa Services accepte de repousser le délai contractuel du fournisseur, il sera établi pour modification de gestion administrative de l'affaire une pénalité forfaitaire de 2 % du montant hors taxe de la commande par semaine de retard avec un minimum de 200€ HT. Si le client d'Oléa Services devait émettre à son encontre des poursuites financières, par le seul fait du retard d'exécution de la commande fournisseur, Oléa Services fera valoir au fournisseur la prise en charge de ses pénalités.

De même, en cas d'immobilisation de personnel ou de frais supplémentaires engagés par le fait du retard occasionné par le fournisseur, Oléa Services fera valoir au fournisseur la prise en charge de ces frais.

VI - DOCUMENTATION

Tout matériel livré comprendra obligatoirement sa notice de montage et d'entretien en français. Aucun paiement ne pourra être délivré sans documentation fournie.

VII - EMBALLAGE / TRANSPORT / ASSURANCES

La livraison, sauf stipulation contraire sur le bon de commande, est de type DOP (incoterms).

VIII - PROPRIETE INDUSTRIELLE

Les plans, modèles, schémas, transmis au fournisseur pour la bonne exécution de sa commande sont de la propriété d'Oléa Services.

En conséquence, le fournisseur s'interdit la reproduction, la diffusion et le commerce des éléments fournis. Le fournisseur déclare être en règle concernant la propriété industrielle des matériels de sa conception qui constitue l'objet de la commande et garantit Oléa Services de toute action intenté par les titulaires des brevets utilisés.

IX - RECEPTION

La réception est demandée par le fournisseur. Elle est constatée contradictoirement et consignée dans un procès-verbal par Oléa Services. Il n'y a pas de réception partielle. La réception est quantitative et ne préjuge pas du bon fonctionnement du matériel.

X - GARANTIE

Le matériel fourni est garanti 1 an minimum à moins d'accords commerciaux cadres plus avantageux pour Oléa Services.

XI - FACTURATION PAIEMENT

Les factures doivent reprendre intégralement les caractéristiques de la commande Oléa Services et notamment : le numéro de commande, le numéro d'affaires, les quantités, les prix unitaires, le port éventuel, les conditions de paiement.

Toute facture d'un montant différent du bon de commande sera retournée au fournisseur.

Toute facture sans commande et sans fondement est retournée au fournisseur.

Tout versement d'un acompte doit être garanti par une caution bancaire.

XII - RESPONSABILITE ASSURANCES

Le fournisseur est responsable des vices cachés de son matériel. Le fournisseur reconnaît être titulaire d'une police d'assurance de responsabilité civile le couvrant du remplacement et des dommages immatériels résultant d'une défaillance de son matériel.

XIII - CONTESTATIONS ET DROIT APPLICABLE

En cas de litige, le tribunal dans le ressort duquel se trouve le siège d'émission de la commande sera seul compétent. Le droit applicable est le droit français.

N° de commande OLEA-CF25100124

Référence nc

Total HT 0,00 €

LIVRAISON POUR LE 08/10/2025

Nous vous prions de bien vouloir renvoyer cette page munie de votre cachet et d'un bon pour accord pour accusé de reception de commande dans les 8 heures qui suivent la reception de la commande

Cachet Fournisseur :

Bon pour Accord

BON D'INTERVENTION MAINTENANCE

Date de l'intervention
Date de demande 29/09/2025
Référence du client 2641
Référence Oléa ATHOS25090838_1

 Enseigne : DISTRIB - CENTER

Adresse du site : Z.A. DE KERVENT, RUE JOSEPH KERSEBET

N° du site :

TEL : 02 49 62 09 24

 Ce bon est à renvoyer par mail à partenaire@olea-services.com
1 - LIEU DE L'INTERVENTION (réserve, surface de vente, bureau...)
SALLE TABLE ELECTRIQUE
2 - DESCRIPTION DE(S) L'INTERVENTION(S)
CURAGE DANS CANAL EV / DEBOUCHAGE SUIVANT VMC + PASSAGE CAMERA / PAX
+ DEMISE EN PLACE D'UN PAX ALU

Les interventions suivantes sont totalement terminées

☒ OUI

☐ NON

 Points terminés : CURAGE ET DEBOUCHAGE PUIS LE PASSAGE CAMERA / PAX ALU

Points non terminés :

Pourquoi ? :

 Devis à suivre ? ☐ OUI

☒ NON

Déplacements ?

☐ OUI

☒ NON

3 - MATERIEL FOURNI
4 - LISTE DES INTERVENANTS & HORAIRES

Nom et prénom de l'intervenant	Heure arrivée	Heure départ	Nombre d'heures travaillées	Date	Signature
CHATELAIN DYLAN	13h25	14h10	- 1h00	08/10	

5 - VALIDATION

INTERVENANT Nom et Signature	CLIENT Nom, prénom, fonction, matricule	INDICE DE SATISFACTION A remplir par le Responsable du site
CHATELAIN 		